

je
ur
er
ns
ne
ne
na
ng
en
ys
de
isi
nt
ec
es
nt
es

vieux pèlerinage provençal quelque chose de sa splendeur première.

La ville d'Apt est fière de posséder les reliques de sainte Anne, mère de la sainte Vierge.

D'après une ancienne tradition, qui s'est perpétuée de siècle en siècle jusqu'à nos jours, ces saintes reliques, apportées de Jérusalem en Provence, furent confiées par saint Lazare, l'apôtre de Marseille, à saint Auspice, premier évêque d'Apt, disciple du pape saint Clément. Pour les soustraire à la fureur des Lombards, vers 574, ces précieuses reliques furent cachées dans un crypto souterrain de la cathédrale jusqu'au huitième siècle, où il plut à la Providence de les révéler miraculeusement.

On raconte que Charlemagne s'étant rendu à Apt, à l'époque de Pâques en 792, à la suite de grandes victoires qu'il avait remportées sur les Sarrasins en Provence, fit consacrer solennellement par son aumônier, l'archevêque Turpin, la cathédrale de cette ville qui avait été profanée par les infidèles. Pendant cette cérémonie, le lieu souterrain dans lequel reposaient les reliques de sainte Anne est miraculeusement révélé à un jeune homme de quatorze ans, nommé Jean, fils du baron de Caseneuve, qui recouvra l'usage de la vue et de l'ouïe dont il était privé, en manifestant l'endroit qui recélait le dépôt sacré. On le trouva dans une chasse de cyprès, enveloppé dans un riche suaire sur lequel on lisait les mots : "*Hic est corpus Beatæ Annæ, matris Virginis Mariæ.* C'est ici que repose le corps de sainte Anne, mère de la Vierge Marie."

Charlemagne fit faire le récit exact de ce prodige et l'envoya au pape Adrien Ier qui, dans sa réponse au monarque, recommande que ces saintes reliques soient conservées avec la vénération qui leur était due.

Un tel événement ne pouvait passer inaperçu. Cette merveilleuse découverte des reliques de sainte Anne fut le début d'une série de prodiges qui, jusqu'à nos jours, ne s'est jamais interrompue.

L'église d'Apt recevait les nombreux pèlerins arrivant en foule de toutes les contrées, et les députa-